

## Habilitation Electrique H0B0

<b>Durée :</b> 7.00 heures (1.00 jour)	<b>Nb de participants :</b> De 1 à 12
<b>Lieu de formation :</b> - <b>SOLARIS DEVELOPPEMENT</b> 6 rue PAUL ELUARD – 26800 PORTES LES VALENCE - <u>ou</u> <b>dans vos locaux</b>	<b>Dates de sessions :</b> voir notre catalogue en ligne <a href="https://solaris.catalogueformpro.com">https://solaris.catalogueformpro.com</a>
<b>Tarifs :</b> - Inter : 220.00 euros /participant - Intra : 1200.00 euros / session (hors déplacement) (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

### Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

### Profils des apprenants

- Personnel non électricien travaillant dans un environnement présentant des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique

### Prérequis

- Pièce d'identité

### Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique
- Connaître les dangers de l'électricité
- Etre capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non-électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité

### Contenu de la formation

- Notions élémentaires d'électricité
  - Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu)
  - Les différents DOMAINES DE TENSION
  - Mise en évidence des risques : Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Le Travail en toute sécurité
  - Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT
  - Le principe d'une HABILITATION
  - Définition des symboles d'HABILITATION
  - Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
  - Les équipements de protection collective et individuelle et leur fonction (barrière, écran, banderole, gants, vêtements, etc.)
  - La ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés
  - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- La conduite à tenir en cas d'électrisation ou de départ de feu
  - Accident corporel
  - L'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique
  - Les procédures et consignes
- Mise en pratique

- Maquette électrique type domestique / tertiaire SOLARIS DEVELOPPEMENT

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, encadrée par notre référent pédagogique Manuel EUDE, vous accompagne dans votre projet.

<b>Moyens pédagogiques et techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.</li> <li>• Documents supports de formation projetés.</li> <li>• Exposés théoriques</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Quiz en salle</li> </ul>	<b>Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence.</li> <li>• Questions orales ou écrites (QCM).</li> <li>• Mises en situation.</li> <li>• Formulaires d'évaluation de la formation.</li> <li>• Certificat de réalisation de l'action de formation.</li> </ul>
--	--

### Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, l'animateur formulera un avis en vue de l'habilitation potentielle du stagiaire par le responsable de l'entreprise ou du site d'emploi.

Attestation de formation délivrée après évaluation et contrôle des connaissances

### Modalités d'obtention :

Evaluation et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Mise en situation pratique sur maquette pédagogique en fin de formation

### Détails sur la certification :

Formation de maintien des connaissances (Recyclage) d'une durée de 7 heures (1 jour) à effectuer dans les 36 mois qui succèdent la formation initiale

## Nos engagements "qualité"

### Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.

6 rue Paul Eluard  
26800 Portes-lès-Valence

[www.solaris-developpement.fr](http://www.solaris-developpement.fr)

04 75 60 03 48

OR/CFA SOLARIS DEVELOPPEMENT | SARL au capital de 8000 € | SIRET : 48082447300031 | Numéro de déclaration d'activité : 82260143226  
(auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes) | N° UA : 0261570R | N° Autorisation d'exercice CNAP5 : FDR-036-2022-12-01-20220597305 | Agrément n° 26-002  
de la Préfecture de la Drôme pour les formations SSIAP | Agrément n° 26 07 12 21 02 de la CPNEFP pour le TFPAP5